

## DROITS DES PERSONNES EN FIN DE VIE

DUREE	TARIF	CONTACT
1 jour / 7 heures en présentiel	270€/pers (-10% pour nos adhérents) Groupe : nous consulter	<a href="mailto:soula.s@chu-toulouse.fr">soula.s@chu-toulouse.fr</a>

PUBLIC	FORMATEURS
Tout professionnel soignant	Infirmier et juriste spécialisé en droit de la santé

PRE-REQUIS
Aucun

OBJECTIFS
 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser et/ou de renforcer leurs connaissances juridiques en matière de fin de vie</li> <li>• S'inscrire dans une démarche d'évaluation des pratiques</li> <li>• Être capable d'énoncer les principes fondamentaux des droits de la personne en fin de vie figurant dans la loi Claeys-Léonetti</li> <li>• Être capable d'identifier les différentes situations relevant de la loi Claeys-Léonetti</li> <li>• Être capable de mesurer l'écart entre les pratiques professionnelles et les attendus de la loi</li> </ul>

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques sur Powerpoint</li> <li>• Études de cas, analyse des pratiques</li> <li>• Échanges</li> </ul>

MODALITES D'EVALUATION
 <p><u>Evaluation des acquis</u> : Exercices, cas concrets, échanges avec le formateur. Un quiz pourra vous être proposé via un QR code en début puis en fin de session pour mesurer la progression de vos acquis.</p> <p><u>Evaluation de la formation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ À chaud : fiche de satisfaction à remplir immédiatement en fin de session</li> <li>▶ A froid : enquête de satisfaction en ligne envoyée quelques semaines après la fin de la session</li> </ul> <p>Une attestation de formation individuelle vous sera délivrée en fin de session.</p>

**Personnes en Situation de Handicap** : si votre état de santé nécessite une prise en charge particulière, veuillez contacter notre référente handicap : Mme Aurore PARÉ [pare.a@chu-toulouse.fr](mailto:pare.a@chu-toulouse.fr) / 05 61 32 43 97

## DEROULE PEDAGOGIQUE

09h00 12h30	<p>Ouverture de la session</p> <p><b>Quiz d'évaluation des connaissances</b></p> <p>Réflexion sur les représentations et les pratiques professionnelles autour des droits des personnes en fin de vie</p> <p>Les droits des patients (informations, consentement, refus de soins...)</p> <p>Les droits des patients en fin de vie : des droits renforcés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les lois concernant la fin de vie</li> <li>• La personne hors d'état d'exprimer sa volonté</li> <li>• La personne de confiance et les directives anticipées et la place de la famille et des proches</li> </ul>
13h30 16h30	<p>Le questionnement éthique</p> <p>La décision d'arrêt ou de limitation des soins et des thérapeutiques actives</p> <p>La prise en charge de la douleur et la sédation profonde et continue</p> <p><b>Quiz d'évaluation des connaissances</b></p>
16h30 17h00	<p>Évaluation de la formation</p> <p><b>Objectif</b> : Évaluer le contenu de l'action, se positionner dans une démarche d'amélioration des pratiques grâce à celle-ci.</p> <p><b>Méthodes pédagogiques</b> : Échanges, enquêtes de satisfaction.</p>